

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77138

Objet

CAREL : FIXATION DES
NOUVEAUX TARIFS 1978

DATE DE CONVOCATION

21 novembre 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 novembre 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le vingt cinq novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, LIS, BOUCHET,
LACHAUD, BOUTET, FABER, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAUJON,
POUGET, MAURELIET, BOISARD, BOULAN, BROTREAU, DUFEIL, PELLETIER,
Mme TACQUET, M. CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. GUICHAOUA par M. PAPEAU Dr VIAUD par M. BOISARD
Me TAP par M. LIS
Me DUFOUR par M. LACHAUD

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Monsieur le Directeur du C.A.R.E.L. a présenté le 14 NOVEMBRE
1977 ses propositions pour les tarifs applicables en 1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de M. le Directeur du C.A.R.E.L.
- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du
24 NOVEMBRE 1977.

DECIDE :

- de fixer les nouveaux tarifs du C.A.R.E.L. à compter du
1er Janvier 1978 comme suit :

	POUR MEMOIRE ancien tarif ----- (DCM du 27.6.77)	NOUVEAU TARIF A COMPTER du 1.1.78 -----
<u>STAGES FRANCAIS</u>		
4 semaines	960 F (y compris 120 F de droits d'inscription)	1 030 F (Y compris 150 F de droits d'inscription)
6 semaines	1 440 F (y compris 120 F de droits d'inscription)	1 545 F (y compris 150 F de droits d'inscription)
10 semaines	2 400 F (y compris 120 F de droits d'inscription)	2 575 F (y compris 150 F de droits d'inscription)
par semaine au-delà de la dixième semaine	160F	170 F
Programme semestriel	3 360 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	3 595 F (y compris 150 F de droits d'inscription)
Programme annuel	5 920 F (y compris 120 F de droits d'inscription)	6 315 F (y compris 150 F de droits d'inscription)
BOURSIERS	1 080 F	1 166 F

(Ces nouveaux tarifs ne seront appliqués qu'aux stagiaires qui s'inscriront à partir du 1er Janvier 1978. Les stagiaires inscrits précédemment bénéficieront de l'ancien tarif).

STAGES LANGUES ETRANGERES DCM DU 27.6.77

Anglais, allemand, arabe, espagnol, russe, chinois, etc...

Stage de 4 semaines) - acompte	300 F	300 F
128 H) (solde du stage)	850 F	940 F
	-----	-----
	1 150 F	1 240 F
Stages Pâques (classes terminales)		
- Stage	400 F	430 F
Stage d'été (adolescents)		
- Stage de 3 semaines	620 F	670 F
- Stage de 4 semaines	830 F	900 F
Cours du soir		
-acompte	500 F	500 F
- solde au	565 F	650 F
	-----	-----
	1 065 F	1 150F (1)

(Nouveau tarif applicable aux stagiaires s'inscrivant à partir du 1.1.78)

Stages effectués en collaboration
avec l'Université de Newport

- acompte	300 F	300 F
- solde du stage	850 F	940 F (2)

METHODOLOGIE AUDIO-VISUELLE (DCM du 23.1.76)

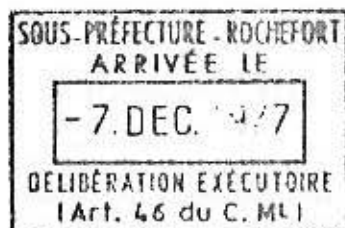
- Mini stage 1 semaine en formation	400 F	néant
- Mini stage 2 semaines	700 F	néant
- Stage 3 semaines - acompte	300 F	300 F
- solde de stage	1000 F	1 100 F
	<u>1300 F</u>	<u>1 400 F</u>

(1) Toutefois pour les personnes ayant leur résidence principale à ROYAN,
le tarif de 1 065 F (1977) sera maintenu.

(2) 940 F : 40 NEWPORT
540F CAREL

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Guy TETARD.